



CERTIFIÉ QUALITÉ

### CFPPA DE NYONS

2 avenue de Venterol

26110 Nyons

www.cfppa-nyons.fr

04 75 26 65 90

cfppa.nyons@educagri.fr

Siret CFPPA : 192 607 653 00032

Siret EPLEFPA : 192 607 653 00016

Code APE : 8559A

Décl. d'activité n° : 826P000426

Horaires : du lundi au vendredi

8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

### Directeur

Philippe BIZEUL

04 75 26 65 90

philippe.bizeul@educagri.fr

### Référent Pédagogique

Arnault CHEVALIER

04 75 26 90 45

arnault.chevalier@educagri.fr

### Référente Administrative

Laetitia TRACOL

04 75 26 65 93

laetitia.tracol@educagri.fr

## Conduire son rucher en agriculture biologique

### Module – Formation qualifiante

Formacode : 21049 - Formation dispensée en présentiel

#### Dates

✿ 7 avril 2023

#### Durée et horaires

✿ 7 heures

✿ Vendredi - 8h30-12h00 13h30-17h00 Rythme hebdo. : 7h

**Objectifs de la formation :** Conduire son rucher en AB. Formation adressée aux personnes souhaitant conduire leur rucher selon le cahier des charges de l'agriculture biologique

#### Compétences visées :

- acquérir les connaissances liées à la réglementation AB en apiculture
- acquérir les techniques de production en AB

**Public visé :** salariés-ées, exploitants-tes agricoles et autres publics

**Pré-requis nécessaires :** aucun

**Conditions d'admission :** avoir plus de 18 ans

**Validation des compétences :** vous serez amenés à échanger sur les techniques liées à la conduite du rucher en AB.

#### Financement de la formation et démarches :

- VIVEA (soumis à acceptation) : 126,00€, vérifier votre éligibilité, si vous êtes en parcours d'installation fournir les documents indiqués page 2 paragraphe "financements et démarches"
- personnel : 87,50€, règlement par virement ou par chèque à renvoyer à réception de la confirmation d'inscription
- autres financements (employeur, Pôle Emploi, ...) : 175.00€, un devis vous sera adressé avec la confirmation d'inscription
- non éligible au CPF



Mis à jour le 11/01/2023

## CONTENU DE LA FORMATION et INTERVENANTS

### Contenu

#### Conduire son rucher en AB :

Rappel de la réglementation bio en apiculture

Avantages et contraintes de la conduite en bio

Méthodes et techniques prophylactiques et curatives en bio de lutte contre les agresseurs de la ruche.

### Intervenants-es :

P. Reifa, Apiculteur

### Lieu :

CFPPA de Nyons, rucher-école du CFPPA

### MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

- ✂ Tenues de protection prêtées (caution de 50 €)
- ✂ Rucher-école du CFPPA

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✂ Cours en salle
- ✂ Travaux de mise en application

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ✂ Terrain pédagogique 1.4 ha avec bâtiment agricole 180 m<sup>2</sup>, serre 80 m<sup>2</sup>, diverses cultures (PPAM, oliviers, vigne...).
  - ✂ Matériel agricole : tracteurs, matériel attelé, motoculteur, outils à main.
  - ✂ Transformation : laboratoire de transformation, unité de distillation, alambic de 400 litres, séchoir à plantes
  - ✂ Salle informatique et CDI
- Photos en fin de catalogue

✂ **Dispositions particulières sur cette formation : déplacements à votre charge à prévoir sur les lieux de pratique et les visites.** ✂

Nouvelle formation.

**Le CFPPA de Nyons** a été créé en 1957, le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) est un organisme public du Ministère de l'Agriculture dont l'activité principale est la formation (75% agricole et 25% aide à la personne). Il est rattaché à l'Établissement Public local (EPL) du Valentin situé à Bourg-Lès-Valence.

Le CFPPA créé et met en œuvre des formations PPAM depuis 1983. Il est le leader national sur ce secteur et accueille des stagiaires de toute la France. En 2021, le CFPPA a formé 710 personnes pour 76 327 heures stagiaires, dont 330 personnes pour 59 000 heures stagiaires en PPAM et herboristerie. Le CFPPA de NYONS appartient au réseau de formation TERRA (enseignement agricole public Auvergne Rhône-Alpes) [www.terra-formations.fr](http://www.terra-formations.fr).

**Services annexes** : possibilité d'hébergement sur place en fonction des places disponibles. Présence d'une cuisine équipée à disposition des stagiaires. CDI et salle informatique.

En cas de difficultés d'apprentissage ou de situation de handicap, une référente H+ est présente au sein du CFPPA : Nathalie REYNAUD - 04.75.26.65.94 [nathalie.reynaud@educagri.fr](mailto:nathalie.reynaud@educagri.fr)



### Informations pratiques :

Coordonnées GPS : Latitude : 44.36013 | Longitude : 5.131823

Accès routier par la D538 et par la D94.

Située à 43 km de l'A7 et de la sortie Montélimar Sud ainsi qu'à 42 km de l'entrée d'Orange.

Aéroports les plus proches : Nîmes Garons, Lyon Saint Exupéry et Marseille.

Gares TGV les plus proches : Montélimar, Avignon.

Ligne de bus TER Nyons / Montélimar

### Formations proposées

Formations agricoles	Formacode	Durée
Un BP Responsable d'Entreprise Agricole avec deux orientations : production de PPAM paysan Herboriste	21060	1 236 h
UCARE Transmettre les usages traditionnels des plantes médicinales	43438	70 h
UCARE Activité de conseil personnalisé dans les champs d'action traditionnels des plantes	43438	70 h
UCARE Conduire une activité de cueillette de PPAM en milieu naturel	12023	70 h
UCARE Conduire une activité de production de PPAM	21013	70 h
UCARE Conduire une activité de production oléicole	21012	70 h
UCARE Conduire un atelier apicole	21049	70 h
UCARE Transformation des PPAM galénique, cosmétique	21554	70 h
UCARE Transformation et production des plantes tinctoriales	21054	70 h
UCARE Transformation des PPAM séchage distillation	21010	35 h
Module Trufficulture	21012	35 h
Module Distillation tout public	43438	35 h
Module débiter en apiculture	21049	14 h
Module développer son cheptel – division d'essaims	21049	14 h
Module son cheptel – élevage de reines	21049	21 h
Module conduire son rucher en agriculture biologique	21049	7 h
Certiphyto	21006	14 h
Formations aide à la personne	Formacode	Durée
DE Accompagnant Educatif et Social	44004	1 407 h
1ers gestes professionnels dans les services d'aide à la personne	42056	301 h

### Financements et démarches : le coût de chaque formation est indiqué sur les fiches de formation

- **CPF** : renvoyer votre bulletin d'inscription avant de vous inscrire sur le site [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr) et attendre la confirmation d'inscription (demande à effectuer 15 jours ouvrés avant le démarrage de la formation)

- **VIVEA** : sous d'acceptation de la demande de financement, réponse de VIVEA entre 15 jours et 1 mois avant le démarrage de la formation. Vérifier votre éligibilité, les formations dans le domaine de la transformation ne sont pas financées par VIVEA pour les personnes en cours d'installation. Les personnes en parcours d'installation devront fournir les documents suivants :

- L'original de l'attestation des conditions d'éligibilité au financement de VIVEA délivré par un CEPPP signé et tamponné,

- L'original du formulaire « Engagement du créateur ou repreneur d'exploitation agricole » signé,

- La copie du PPP signée des 2 conseillers et du créateur ou repreneur d'exploitation agricole,

- La copie d'écran du CPF du créateur ou repreneur d'exploitation agricole mentionnant le nom du propriétaire du compte.

- **PERSONNEL** : règlement par virement ou par chèque à renvoyer à réception de la confirmation d'inscription

- **AUTRES FINANCEMENTS (employeur, Pôle Emploi, ...)** : un devis vous sera adressé avec la confirmation d'inscription

Fiche d'inscription en fin de catalogue, pour les stagiaires BPREA la fiche d'inscription est disponible sur notre site internet ou auprès du CFPPA de NYONS.

Pour plus d'informations nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet .Conditions Générales de Vente et du règlement intérieur disponibles sur notre site internet. [www.cfppa-nyons.fr](http://www.cfppa-nyons.fr)